ASSOCIATION DE DEFENSE DES RIVERAINS DU BOULEVARD FAYOL

42700 FIRMINY

Monsieur Marc PETIT
Maire et Conseiller Général
Place du Breuil CS 10040

42702 FIRMINY Cedex

Firminy le 7 novembre 2014

Monsieur le Maire et Conseiller Général,

Suite à notre lettre du 18 octobre 2014, restée sans réponse, nous tenons à vous faire part de notre étonnement en « découvrant » que le financement de l'aménagement du boulevard St Charles comprenant un plateau traversant, a été entièrement pris en charge par la commune.

Convention approuvée le 18 avril 2011 par la Commission permanente du Conseil Général, à l'unanimité.

Nous ne comprenons pas pourquoi nous aurions une différence de traitement alors que le Conseil Général apporte, pour le plateau traversant du stade du Soleil, une participation de 7500 HT. Vous avez voté contre cette dotation en commission permanente du 7 juillet 2014.

Nous vous remercions de la réponse que vous voudrez bien apporter à cette lettre.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire et Conseiller Général, nos salutations distinguées.

Marie COLARD

Co-Présidente

assodefense_fayol@yahoo.fr

Correspondance à m'adresser : 20 rue des Aubépines 42700 FIRMINY

Les membres du bureau

Monsieur Paul BERTRAND Co-Président (absent)

Marie Paule BROUSSARD, Monique FAURE, Patricia RIBBES, Elisabeth TYR, Daniel CARTIER, Fernand CHAPIGNAC, Gérard DUPUY, Robert VALLAT, Louis VOTINI.

Nb : Ce courrier et la réponse que vous voudrez bien apporter, seront consultables sur notre site : http://www.firminyfayoldeviation.fr